

Révision des Prix et Standards commerciaux Fairtrade pour le Café

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

15 mars 2011

Les Prix et Standards Fairtrade pour le Café ont fait l'objet d'une révision suite à un projet accéléré mandaté par le Conseil en novembre 2010 pour réagir rapidement aux défis qui touchent actuellement le secteur du café. Ces défis sont marqués par des prix du marché exceptionnellement élevés et instables, une pénurie de l'approvisionnement en café de qualité, particulièrement le café biologique, un accès difficile au financement, un manque d'investissement dans la rénovation, la qualité et la productivité, des coûts élevés de production, des rendements bas et une forte vulnérabilité aux conditions climatiques défavorables ainsi qu'aux maladies des cultures.

Le projet a impliqué toutes les parties du système Fairtrade (FLO, FLO-CERT, les Réseaux de Producteurs, les Initiatives de labellisation). Les résultats s'appuient sur une analyse d'études externes sur les coûts de production, des analyses d'études de cas, la contribution d'experts membres du Comité consultatif des produits pour le café, ainsi que sur le résultat d'une large consultation auprès de tous les opérateurs du système Fairtrade. La révision des prix n'a pas pour ambition de résoudre tous les problèmes. Au cours des deux années à venir, FLO va étudier les possibilités de rendre son modèle de prix pertinent dans le contexte actuel du café.

Les décisions suivantes ont été adoptées par le Comité des Standards le 18 février et ratifiées par le Conseil d'administration de FLO le 2 mars 2011. Ces décisions s'appliqueront à tous les contrats signés à partir du 1^{er} avril 2011.

Concernant les **prix**, les changements principaux sont les suivants :

- **Le Prix minimum du Commerce équitable pour le café arabica lavé a augmenté, passant à 1,40 dollar/livre** (contre actuellement 1,25 dollar/livre), et à **1,35 dollar/livre pour le café arabica naturel** (contre actuellement 1,20 dollar/livre). Il était nécessaire d'ajuster le Prix minimum Fairtrade pour tenir compte de l'augmentation des coûts de production et de la dépréciation de sa valeur en termes réels. Le nouveau Prix minimum Fairtrade offre une meilleure sécurité aux producteurs en cas de chute des prix du marché, ainsi qu'eu pour investir dans la production de café sur le long terme. Le Prix minimum Fairtrade est également utilisé parfois comme référence pour déterminer le montant du préfinancement alloué aux organisations de producteurs. Le nouveau Prix minimum Fairtrade permettra aux organisations de producteurs d'obtenir plus de préfinancement, ce qui est crucial pour leur permettre d'acheter du café à leurs membres.
Veillez noter que les Prix minimum Fairtrade pour le robusta seront révisés ultérieurement.
- **La Prime Fairtrade pour tous les cafés (arabica et robusta) a augmenté, passant à 0,20 dollar/livre** (contre actuellement 0,10 dollar/livre). De ces 10 cts d'augmentation, **au moins 5 cents devront être investis dans la productivité et/ou la qualité**. La nouvelle prime ainsi aidera à renforcer les organisations de

producteurs et leur permettra d'offrir plus de services et d'avantages à leurs membres. L'investissement dans la productivité et/ou la qualité est une priorité pour une grande majorité des producteurs et des acheteurs. L'amélioration de la productivité et de la qualité est cruciale pour augmenter les revenus des producteurs et garantir l'approvisionnement en café de qualité sur le long terme. Fairtrade répond à ces préoccupations en affectant une partie de l'augmentation de la Prime Fairtrade à ces investissements décisifs.

- **Le différentiel biologique pour tous les cafés (arabica et robusta) a augmenté, passant à 0,30 dollar/livre** (contre actuellement 0,20 dollar/livre) pour rendre compte des coûts de production biologique plus élevés et pour inciter les agriculteurs à se convertir ou à maintenir une production biologique. Cette mesure permettra de satisfaire à la demande croissante en café biologique.

Tableau des prix: Aperçu des changements:

	Prix existants en USD cts/lb	Nouveaux Prix en USD cts/livre
Prix minimum Arabica lavé	125	140
Prime Fairtrade	10	20 Dont au moins 5cts doivent être investis dans la productivité et la qualité
Prix Fairtrade total	135	160
Différentiel biologique	20	30
Prix biologique total	155	190
Prix minimum Arabica Naturel	120	135

Les changements principaux apportés aux Standards **commerciaux** pour le café visent à fournir un cadre permettant aux producteurs et aux acheteurs de mieux faire face à la situation sans précédent générée par des prix du marché élevés et instables. La révision du Standard a aussi permis de clarifier quelques questions en suspens. Les nouveaux Standards commerciaux comprennent les changements suivants:

- **Contrats prix ouverts (price-to-be-fixed contracts) vs. Contrats à prix ferme:**
FLO recommande l'utilisation de contrats à prix ouverts. Les contrats à prix ferme sont permis dans certains cas particuliers uniquement (méthodes de vente aux enchères, ou lorsque le vendeur dispose du café en stock, ou lorsqu'il leur est mutuellement bénéfique et qu'une stratégie de gestions des risques a été convenue).

- **Accord de l'acheteur pour une fixation des prix en avance:**
Pour éviter la spéculation dans le cas de contrats prix à fixer, la fixation des prix avant la récolte ne peut être effectuée qu'avec l'accord de l'acheteur et exige une stratégie de gestion des risques convenue par les deux parties.
- **Limiter la période de validité des prix fixes:**
Pour permettre aux producteurs de bénéficier des augmentations du prix du marché et afin d'éviter le risque de défaillance en cas de contrats à prix ferme, les prix ne doivent pas être fixés pour une période excédant celle d'une récolte.
- **Différentiels négatifs :**
Pour faire face au manque de clarté touchant aux différentiels négatifs, FLO réaffirme de nouveau que les différentiels négatifs ne peuvent pas être appliqués au Prix minimum Fairtrade. Le Prix minimum Fairtrade est le seuil le plus bas en dessous duquel la production du café ne serait plus viable.
- **Courtiers :**
Le rôle, l'utilisation et le paiement des courtiers doit être clair, faire l'objet d'un accord mutuel entre le producteur et l'acheteur, et être explicitement indiqué dans les contrats.
- **Avis de défaillance contractuelle ou de retard de paiement:**
Pour minimiser la perturbation des relations commerciales liée à la non-exécution des contrats, les producteurs doivent, en cas de défaillance, aviser leur acheteur dans les plus brefs délais. Cela permettra de trouver des solutions. Inversement, les acheteurs doivent aviser les producteurs dans les plus brefs délais en cas de retard de paiement.

En complément de ces nouveaux Standards, FLO vise à favoriser la formation des producteurs sur les contrats, la fixation des prix et les stratégies de gestion des risques, à mettre en place des services de médiation, et à explorer les moyens d'améliorer l'accès au financement à la production, ainsi que d'autres mesures, notifiées dans le Plan d'action pour le café.

Les nouveaux prix et standards commerciaux pour le café entrent en vigueur le 1^{er} avril 2011, ce qui signifie qu'ils s'appliquent aux contrats signés à partir du 1^{er} avril 2011 inclus. Les contrats signés avant le 1^{er} avril 2011 devront être honorés selon les conditions en vigueur à la signature, à moins que les deux parties ne s'accordent à renégocier le contrat.

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux Standards spécifiques de produits du café disponibles sur le site Internet FLO à l'adresse www.fairtrade.net/product-standards.html, ainsi qu'à la base de données sur le Prix minimum et la Prime Fairtrade disponible à l'adresse <http://www.fairtrade.net/793.0.html>.